

## Les deux villages

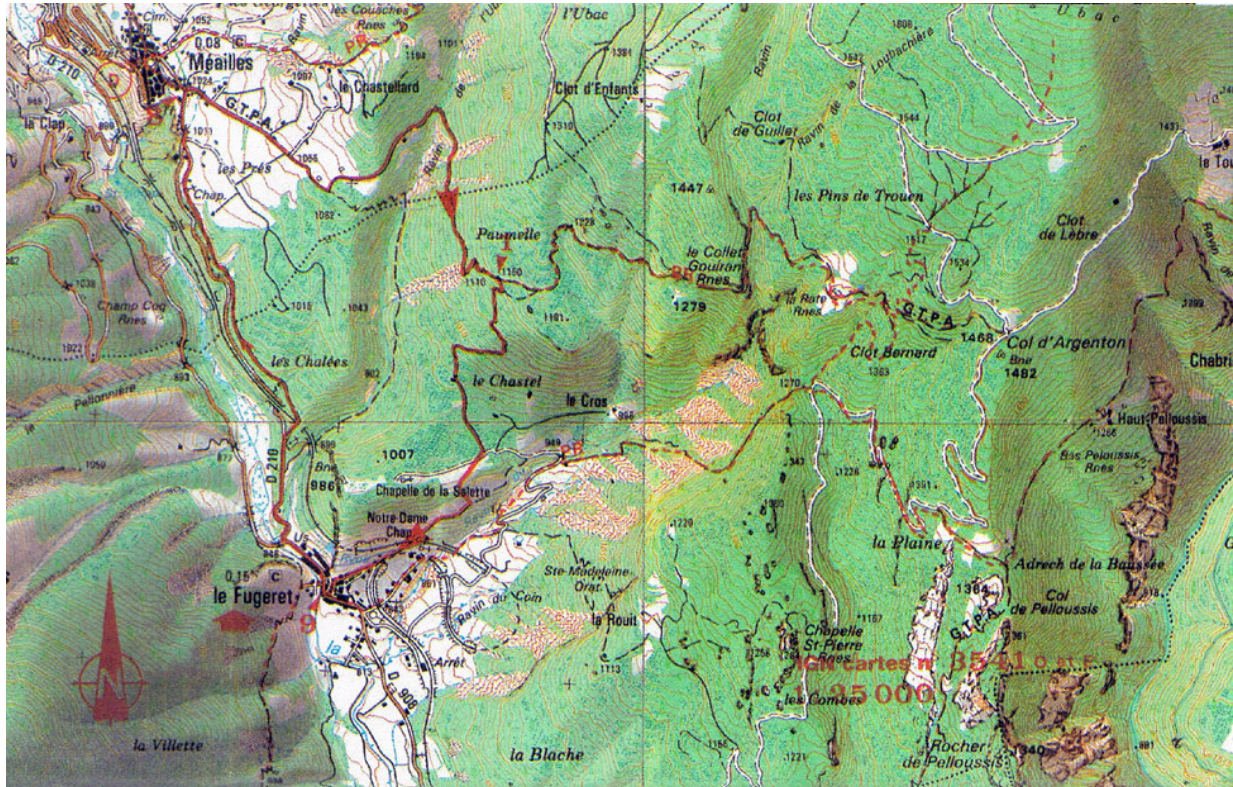
Difficulté	Dénivelé	Durée
**	3 h	345 m

### Balisage

Jaune-rouge (GTPA), puis jaune. Pas de balisage dans les ruelles.

### Départ

Méailles, place de la Mairie (parking).



## D'un village à l'autre par les chemins d'antan.

**Départ** - Emprunter la rue à gauche en direction de l'église. Passer devant le parvis, longer l'église et tourner dans la première ruelle à droite. S'engager dans la deuxième ruelle à gauche, franchir le pont sur le cours d'eau et rejoindre la route d'accès au village. La suivre à droite sur 15 m (balisage jaune-rouge de la GTPA).

**8** - La quitter en continuant à suivre le balisage jaune-rouge sur une route presque en face. Franchir un pont et aller toujours tout droit en ignorant les voies à droite et à gauche. 600 m plus loin, lorsque le bitume s'arrête à la hauteur d'une maison, poursuivre sur le chemin passant à droite de celle-ci. Au bout de 100 m, monter à gauche. Au carrefour suivant, continuer à droite. Dépasser une grange puis franchir le ravin de l'Ubac. Poursuivre sur l'autre flanc du ravin en s'élevant régulièrement et en traversant une zone marneuse. Continuer ainsi à travers la forêt parmi les blocs de grès. Plus loin, décrire successivement deux lacets, à gauche puis à droite, et continuer à monter.

**1** - Au carrefour suivant, quitter la GTPA en s'engageant à droite en descente (balisage jaune). Le chemin serpente à travers une forêt de châtaigniers et pins sylvestres. En bas, à la campagne de Chastel, traverser une belle châtaigneraie. 100 m après une ruine, prendre à droite puis tout de suite à gauche. 50 m plus loin, suivre le chemin de droite. Décrire successivement trois lacets. Au carrefour suivant,

tourner à droite sur un chemin sommairement goudronné. Continuer à descendre ainsi en direction du village du Fugeret. Traverser la ligne de chemin de fer. Au carrefour suivant, poursuivre en face sur la droite puis sur la gauche. Au lavoir, prendre à gauche et parvenir au cœur du village (fontaine, place de la Mairie à gauche).

**9** – De la place de la Mairie, passer devant la fontaine puis tourner à droite (pas de balisage dans les ruelles) et ensuite dans la deuxième ruelle à gauche. Peu après, prendre à nouveau la deuxième ruelle à gauche puis la première à droite. Passer sous une voûte et poursuivre en face en descendant jusqu'à la D 908. La suivre à droite. A la sortie du Fugeret, emprunter la D 210 à droite (direction Méailles). 400 m plus loin la quitter en s'engageant à droite, franchir une rigole d'irrigation. Immédiatement après, croiser un chemin et poursuivre en montée. Passer sous un oratoire (daté de 1821) puis continuer en traversée en pente douce sur environ 1 km. Rejoindre un chemin d'exploitation et le suivre en face. Ignorer un chemin montant à droite 50 m plus loin, puis, à la hauteur d'une chapelle (vue sur Méailles), continuer par la route jusqu'au village.